

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Route cantonale Echallens - Goumoens-la-Ville: une piste cyclable pour sécuriser les déplacements à vélo

Le Canton met à l'enquête publique la réfection de la route cantonale entre Echallens et Goumoens-la-Ville comprenant une piste cyclable séparée de la chaussée, à la place d'un premier projet qui comprenait uniquement deux bandes cyclables en bord de chaussée.

Selon les comptages 2015, la route entre Echallens et Goumoens-la-Ville est empruntée chaque jour par environ 3'500 véhicules, parmi lesquels 70 poids lourds. La chaussée étant en mauvais état, la Direction générale de la mobilité et des routes a planifié la réfection de ce tronçon long de 2,2 kilomètres et la réalisation d'une liaison de mobilité douce afin de faciliter et de sécuriser les déplacements à vélo. Cet aménagement est inscrit dans la stratégie cantonale de promotion du vélo ; il permet notamment un rabattement vers le centre d'Echallens et la gare du LEB.

Le projet qui est soumis à l'enquête publique prévoit la construction d'une piste cyclable bidirectionnelle large de 2,5 mètres sur le côté nord, séparée de la chaussée par un terre-plein en herbe de 1,2 m de largeur. Des aides à la traversée à l'entrée d'Echallens et de Goumoens-la-Ville permettront aux cyclistes de franchir la route en toute sécurité. Elles auront également un effet modérateur de la vitesse des véhicules à l'approche des entrées de localité.

Le projet comprend également la reconstruction complète de la route, la réfection des collecteurs des eaux de chaussée et la réalisation de quais conformes à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) pour l'arrêt de bus « Tuilerie ».

Un premier projet avec des bandes cyclables larges de 1,5 mètre de chaque côté de la chaussée avait suscité de nombreuses oppositions d'habitants et de l'association ProVélo. La solution d'une piste cyclable qui permet de renforcer la sécurité des cyclistes est issue d'une séance de conciliation avec les opposants, en présence des autorités locales, et d'une réévaluation de l'impact de ce projet d'intérêt cantonal sur les surfaces d'assolement (SDA).

Le projet est à l'enquête publique jusqu'au 18 janvier 2021. Il peut être consulté dans les bureaux des administrations communales d'Echallens et de Goumoens. Sous

réserve du résultat de l'enquête et de l'obtention des crédits nécessaires, les travaux pourraient se réaliser en 2022-2023.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 décembre 2020

DCIRH, Pierre Bays, chef de la division Infrastructures, Direction générale de la mobilité et des routes